

L'ACTION POPULAIRE

Directeur, L. C. FARLY.

Organe du parti libéral dans le district de Joliette.

Administration: Tél. Bell 270

VOL. V, No 15.

JOLIETTE, JEUDI, 7 JUIN 1917.

CINQ sous le numéro

M. Barrette et la Conscription

Ses amis lui disent qu'il a perdu une belle occasion de se taire.--Conservateurs comme libéraux comprennent.--Seul M. Barrette ne comprend pas.

Le député de Berthier au fédéral n'est certes pas sur un lit de roses par le temps qui court. En présence du projet de conscription lancé par son chef M. Borden, il a tenté encore de tirer quelque ficelle et de satisfaire ses électeurs. . . . tout en ménageant le gouvernement.

M. Barrette a donc dit quelques mots sur la conscription dans sa paroisse, à St-Barthélemi, et comme il représente un comté agricole il a essayé de jouer la jolie farce que voici: Il a donc déclaré à cette assemblée qu'il était contre la conscription dans les campagnes, pour les cultivateurs, mais qu'il était pour la conscription dans les villes.

Ces paroles ont tellement satisfait les électeurs de Saint-Barthélemi, que des chefs conservateurs ont félicité M. Barrette en lui disant qu'il avait perdu une superbe occasion de se taire, et qu'il eût beaucoup mieux fait de rester chez lui. Pour une victoire politique, ce n'est pas fameux. M. Barrette qui ne connaît rien autre chose de la politique que la construction des brise-glace ou des quais a oublié tout simplement qu'il parlait à des électeurs intelligents, et que devant des personnes aussi avi-

sées que les électeurs de Berthier il était infiniment mieux de se taire. Conservateurs comme libéraux comprennent parfaitement que l'hypothèse de M. Barrette est une blague honteuse. D'abord M. Barrette parle sans rien connaître lorsqu'il prétend exempter les cultivateurs; ceux qui connaissent l'influence énorme dont il jouit à la Chambre—excepté parmi les danseurs—ne croient jamais que sir R. Borden lui avait confié un secret ministériel qu'il n'a pu même livrer à la Chambre à l'heure qu'il est.

Conservateurs comme libéraux comprennent que le principe de conscription serait-il admis seulement pour les villes, ce ne sera qu'un délai minime accordé aux cultivateurs qui seront ensuite forcés de s'enrôler à leur tour.

Conservateurs comme libéraux ont pour la plupart des fils, des frères ou quelque parent dans les villes et la conscription les touche autant dans les centres que sur les fermes.

Conservateurs comme libéraux sont contre l'obligation de s'enrôler pour une nation qui a donné 420 000 hommes, soit la moitié de tous les hommes disponibles.

Conservateurs comme libéraux savent que la conscription n'est qu'une mesure inique réclamée par l'Angleterre comme rançon de la prolongation du Parlement.

Conservateurs comme libéraux veulent être gouvernés par des hommes de leur choix, ils ne veulent plus de M. Borden et de Bob Rogers, ils ne veulent plus de M. Barrette qui appuie d'aussi tristes chefs.

Nous ne disons pas ces choses pour M. Barrette qui ne les comprendra pas, mais pour exposer combien la blague du député de Berthier a rencontré peu de badauds et de naïfs.

Quand à M. Barrette, il ne comprendra probablement qu'une chose. Le jour où il sera renvoyé chez lui par une écrasante majorité, il s'apercevra peut-être qu'il n'a été député que par accident, que les mille blagues et trucs avec lesquels il a tenté de captiver ses électeurs ont toujours laissé l'impression, que devenu député par surprise il avait manqué d'un apprentissage nécessaire. Et il comprendra alors que ses électeurs ont aujourd'hui hâte de le mettre à sa place, se demandant encore comment il a bien pu en sortir.

LES NATIONALISTES ET LES PROCHAINES ÉLECTIONS

"Nous allons voter pour Bourassa."—"Les deux partis sont pourris."—Entre l'idéal chimérique et les résultats pratiques.

Détruire les partis existants ou les rendre meilleurs?

A mesure que les événements se précipitent, les électeurs tendent à se former une opinion, à déterminer les concours qu'ils offriront ou refuseront au parti libéral ou au parti conservateur.

On entend dire assez souvent, surtout par des conservateurs, dégoûtés de la politique actuelle et qui répugnent à s'avouer libéraux: "Nous allons voter pour Bourassa."

Cette question d'un tiers parti nationaliste dans la lutte électorale qui s'annonce mérite d'être étudiée sérieusement.

Et il y a lieu de croire que pour ne pas diviser l'effort que tous veulent apporter à l'amélioration de l'administration publique, il est prudent de distinguer d'une manière très précise la doctrine nationaliste d'un parti nationaliste.

Qu'un bon nombre d'électeurs adhérent aux idées exposées par M. Bourassa, et acceptent ses vues sur la nécessité de sauvegarder notre autonomie, de développer surtout et avant tout toutes nos richesses économiques, de mesurer notre effort financier dans la présente guerre sur

notre capital national passablement entamé, ce sont là autant d'idées dont tout parti politique gagnera à se prévaloir. L'application en peut varier et être discutée. Mais nous pouvons réclamer de tout mandataire, quel que soit son parti, d'avoir des convictions bien arrêtées sur la nécessité de conserver notre autonomie politique et de donner le plus d'élan possible à notre développement économique.

L'acceptation de ces principes devrait-elle entraîner l'opposition formelle à un parti politique existant, qui a au moins le mérite de rallier des électeurs de toutes les races, de toutes les langues, d'obtenir l'adhésion de la majorité de l'électorat. Y aurait-il intérêt de faire bande à part et de n'accepter que ces candidats indépendants qui ont amené en 1911 le triomphe de Borden et qui ont montré en Chambre tout ce qu'on a voulu, excepté l'indépendance.

—Mais nos deux partis politiques sont pourris!!!
—Un parti n'est en somme que ce que le font ceux qui le dirigent, et

de même qu'il peut offrir une administration scandaleuse, avec des chefs malhonnêtes, de même il peut offrir une administration saine et progressive avec des chefs honnêtes et prévoyants.

Qu'est-il arrivé avec le parti nationaliste en 1911? Alors que "nos théoriciens politiques" appuyaient nombre de candidats conservateurs qui se prétendaient de l'école de feu D. Monk, alors que ces "arrivistes" avançaient à la tête de la question sérieuse qui se présente, on vit l'impudence de l'élément nationaliste. M. Monk démissionnait en protestant dignement, mais le pays subsistait le joug du parti qu'il avait mis au pouvoir, et les députés indépendants se fourvoyaient déjà en votant avec le gouvernement, quitte à justifier devant leur conscience élastique une volte-face des plus regrettables.

Que certaines idées nationalistes

se répandent, qu'elles soient partagées par nos candidats futurs, libre à chacun de le désirer, de l'exiger. Mais vouloir faire un nouveau parti en dehors des partis existants, c'est se vouer à une impuissance désastreuse, c'est sacrifier à un idéal chimérique une action pratique et efficace dont nous avons le plus grand besoin.

Il est indiscutable que le nationalisme recrute ses adeptes surtout parmi la classe instruite, renseignée et animée du désir d'améliorer constamment notre vie politique. Ne serait-il pas souverainement regrettable que l'effort de ces personnes soit rendu vain par une division téméraire et inutile. Les deux partis politiques existants ont en tour à tour des chefs qui les ont dirigés dans un sens éminemment utile au pays. Ils correspondent à deux mentalités qui se rencontrent chez les deux races dominantes au Canada. L'effort de ceux qui désireraient les voir plus utiles au pays, doit-il converger à les détruire au lieu de concourir à les rendre meilleurs?

L. C. FARLY.

M. Guilbault et la Conscription

La Conscience de 1911.—Un modèle nouveau de fanatisme politique

M. J. P. O. Guilbault est le député fédéral du comté de Joliette depuis le 11 septembre 1911.

M. J. P. O. Guilbault a été élu sans étiquette de parti, "ne devant voter que suivant sa conscience".

M. Guilbault peut être un parfait honnête homme mais sa conscience est une curieuse de créature. Elle lui fait dire blanc et noir et noir et blanc. Tour à tour il a laissé entendre qu'il était en faveur et contre la conscription.

Des conservateurs influents de cette ville sont favorables à la conscription. C'est leur opinion, nous la combattons, mais ils n'ont pas à en rendre compte à personne. Ils sont absolument libres de la conserver. M. Guilbault est notre mandataire,

il représente à Ottawa la majorité des électeurs de notre comté. Or M. Guilbault sait que la très grande majorité de ces électeurs est opposée à une mesure de conscription. A-t-il raison de laisser entendre qu'il votera pour la conscription, en suivant son chef M. Borden?

M. Guilbault veut nous prouver que depuis 1911 sa conscience politique s'est tenue d'une profonde couche de bleu. Les électeurs de Joliette l'ont toujours pensé de cette façon. Seulement ils croyaient que cette teinte ne l'empêcherait pas complètement de voir clair. Malheureusement, nous devons constater que la couche de bleu est trop épaisse pour laisser passer un rayon

d'intelligence, et que cette fameuse conscience de 1911 n'était qu'un modèle nouveau de fanatisme politique.

M. Guilbault regrettera sûrement d'avoir pas ouvert les yeux s'il vote pour la conscription, quelque attitude qu'elle soit.

Et les électeurs de ce comté ne regretteront jamais le candidat consciencieux au 11 septembre 1911, qui n'a été depuis qu'un serviteur inutile et docile.

Nous aurions préféré ménager ces vérités à M. Guilbault. Qu'il trouve notre justification, sur le fait qu'il a assumé en 1911 une charge beaucoup au-dessus de ses forces physiques comptant trop sur une conscience bien mal préparée.

ficiers, indemnités, pensions, transports, armes, etc.—on arriverait à une différence beaucoup plus considérable.

On peut affirmer, sans la moindre hésitation, que l'effort militaire des Etats-Unis, à quelque degré d'intensité qu'il s'élève, va coûter dix fois moins cher à chaque Américain, que l'effort du Canada à chaque Canadien, en supposant que le Canada n'enrôle pas un homme de plus qu'il n'en a actuellement sous les armes.

Comment, en vérité, peut-il se trouver un seul Canadien pour ne pas dire hautement: Nous avons fait notre part, et plus que notre part!

Demain nous aborderons l'aspect économique.

III
DANGERS ECONOMIQUES—
BANQUEROUTE NATIONALE

Dans l'ordre économique comme dans l'ordre militaire, il est temps, plus que temps, de crier: "Halte-là!" Nous en avons fait assez pour la guerre. Nous en avons fait.

Ce qui s'impose ce n'est pas l'accroissement du budget de guerre, ce n'est pas de dépenser davantage pour détruire: c'est d'arrêter la course à la banqueroute et d'utiliser toutes les ressources du pays afin d'activer sans délai la production agricole et de rendre possible la reconstruction de demain.

"Ruiner le Canada pour sauver la mère-patrie" n'est pas seulement "le mot d'ordre de la trahison nationale" c'est aussi la trahison de la cause de nos alliés. Si le gouvernement et le parlement persistaient dans l'exécution de ce monstrueux dessein, ils porteraient un coup funeste à l'Angleterre et à l'Empire britannique tout entier.

Presque dès le début de la guerre, le "dictateur" de l'Empire, M. Lloyd George, alors Chancelier de l'Echiquier, a donné au peuple anglais ce salutaire avertissement: la victoire appartiendra à la dernière pièce d'or, à la dernière gerbe de blé.

Il y a près d'un an, si je ne me trompe, l'économiste le plus compétent peut-être de l'Empire britannique, sir George Paish—celui-là même que le gouvernement impérial a choisi pour établir la base des relations financières entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis—sir George Paish a mis les Dominions en garde contre le danger d'un excès de zèle. Dans l'intérêt même de l'Angleterre et de l'Empire, il leur a conseillé de ne pas dépasser la mesure de leurs forces, de ne pas accumuler une dette hors de proportion avec leur capacité de payer, de ne pas alourdir leur budget annuel d'énormes charges d'intérêts qui paralysaient leurs activités.

Tirillés en tous sens par nos sympathies et nos antipathies respectives pour les divers pays d'Europe, nous avons trop oublié le caractère essen-

tiel, le motif de fond, de cette guerre effroyable. Lorsque l'éloignement permettra de porter un jugement d'ensemble sur les causes profondes de cette crise de folie mondiale, tous les esprits clairvoyants et impartiaux tomberont d'accord pour reléguer au second plan les causes locales ou accidentelles du conflit:—l'assassinat de Sarajevo, la rivalité des Germains et des Slaves, la compétition anglo-allemande, les vieilles rancunes entre la France et l'Allemagne—et l'on verra apparaître, hideux et sanglant, le véritable coupable, l'auteur de tout le mal, l'infâme dieu de l'Or, l'auri sacra fames du monde païen.

Les haines de races, la soif des conquêtes, et même les légitimes revendications des peuples, ne sont que les instruments dont les hommes de proie de la haute finance internationale se sont servis pour précipiter les nations les unes contre les autres. Fomentée par la soif de l'or, cette guerre se soutient principalement par la puissance de l'or; et lorsque les armes de combat tomberont des mains des peuples épuisés, la lutte se prolongera dans l'ordre économique.

Fidèle à la ligne de conduite que je me suis tracé, je ne veux pas, à l'heure actuelle, tenter de départager les nations plus ou moins coupables du crime de cupidité. Ce n'est pas davantage le moment de déterminer la conduite que le Canada devra tenir si le projet de guerre économique déjà lancé, prend corps, après le conflit des armes. Mais c'est le moment de rechercher ce que le Canada doit faire immédiatement s'il veut éviter d'être écrasé, anéanti, à l'heure où le reste du monde émergera du océan de ruines accumulées après la guerre.

Le Canada ce doit à lui-même, il doit à l'Empire dont il fait partie, il doit à ses alliés dans la guerre, de ne pas périr d'inanition, après la guerre; de ne pas se laisser saigner à blanc et fouler aux pieds, même par ses propres associés, britanniques ou étrangers.

Or, tout effort militaire additionnel, tout accroissement de son budget de guerre, même le Canada à la ruine et au suicide. Nous avons atteint, si nous ne l'avons dépassé, l'extrême limite de notre capacité de payer pour détruire.

Au témoignage du ministre des Finances, le Canada avait dépensé, pour la guerre, au 31 mars dernier, au moins \$600 000 000; la dépense prévue pour l'année courante est de \$500 000 000; en tout, \$1 100 000 000. Et cela ne comprend ni les pensions de retraite, ni les indemnités aux invalides, ni les charges d'intérêt sur la dette de guerre. Si l'on estime que la fortune globale des Etats-Unis est soixante-quatorze fois plus élevée que celle du Canada—c'est la proportion établie par les économistes les plus avertis—cela équivaut à une dépense de guerre de plus de quatre-vingts milliards pour la nation américaine.

Le plus effréné des jingos américains, le plus exalté des fanatiques de la démocratie, n'a songé et ne songera à suggérer que la nation américaine engloutisse la moitié, le quart, de cette somme, dans le gouffre sans fond de la guerre.

Si nos gouvernements, nos hommes publics, nos "capitaines de la finance et de l'industrie", voulaient se donner la peine de faire un inventaire complet de la situation et réfléchir cinq minutes à l'effroyable lendemain qui se prépare, ils seraient les premiers à crier: "Plus un homme! plus un dollar!" Il faut, bien entendu, soutenir l'effort accompli et pourvoir aux obligations encourues. Mais tout l'effort additionnel devrait avoir pour unique objet d'enrayer et non d'activer le mouvement qui mène le Canada à la ruine.

La banqueroute nationale ne serait pas seulement fatale au Canada lui-même: elle ébranlerait le crédit de l'Angleterre et de l'Empire britannique; elle ajouterait, par ses multiples répercussions, aux embarras des pays dont nous avons épousé la cause.

Ce seul aspect de la situation devrait suffire à mettre d'accord impérialistes et nationalistes, partisans et adversaires de l'intervention, pour combattre la conscription et tout accroissement de l'armée et du budget de guerre. Mais ce n'est pas le seul ni même le principal, motif de l'opposition raisonnée et raisonnable à la conscription.

La désorganisation du travail et la diminution de la production agricole constituent un danger plus grave encore que l'appauvrissement du pays.—un danger plus immédiat surtout.

Nous en causerons demain.

AVIS

Un bon nombre de nos lecteurs recevront cette semaine leur compte d'abonnement. Nous espérons que tous l'acquitteront d'ici à quelques jours.

La réduction de 25 p. c. n'est accordée qu'à ceux qui règlent jusqu'au 25 juin. Inutile d'essayer d'en bénéficier après cette date.

Comme tous nos abonnés s'intéressent à leur journal et aiment à le lire chaque semaine, nous comptons bien qu'ils distrairont de leur budget les quelques sous que nous leur réclamons.

Les chèques doivent être faits payables au porteur. On peut payer aussi par mandat de poste ou par timbres.

Pourquoi les personnes assurées vivent-elles plus longtemps?

"Ma femme ne veut pas en entendre parler." Voilà la raison donnée par plusieurs maris pour ne pas prendre de l'assurance; en effet, il semble exister chez certaines classes de femmes une crainte superstitieuse à ce sujet; elles croient que le fait d'être assuré hâte la mort d'un homme.

D'après les compilations de statistiques faites à grandes peines par les compagnies d'Assurances sur la Vie, il est reconnu que les personnes assurées vivent plus longtemps que celles qui ne le sont pas. Pour expliquer ce fait, on peut amener cette raison, que les personnes faibles de constitution ou malades, sont éliminées de l'assurance par l'examen médical.

Mais d'autres apportent une raison bien plus importante à l'appui de cette assertion: ils disent que les hommes assurés étant plus libres des soucis de la vie à venir que les autres, il y a une réaction moindre de leur esprit sur leur corps et que par conséquent leur physique se tient dans des conditions plus satisfaisantes. On remarque que ceci est surtout vrai chez ceux qui ont passé l'âge moyen avant de s'assurer.

Même si l'assurance ne prolongeait pas la durée de la génération actuelle, elle ne manquerait pas, pour les raisons mentionnées plus haut, d'avoir un effet favorable sur la vie des générations à venir. Il y a encore ce point qui milite en faveur des résultats hygiéniques: un homme et une femme assurés qui se marient sont sains de corps et d'esprit. Enfin une dernière raison pour prouver la longévité des assurés: c'est la coutume établie récemment par diverses compagnies de faire examiner de temps à autres les détenteurs de leurs polices.

La Sécurité du Canada
Compagnie d'Assurance-Vie
Représentée dans la ville et le district de Joliette par
L'Action Populaire
Ecrire pour renseignements

M. Bourassa et la Conscription

Suite de la publication des lettres commencées jeudi dernier.

Nous avons actuellement, en Europe ou dans les camps d'entraînement au Canada, 420 000 hommes de troupe et des services auxiliaires. Si l'on estime la population du Canada, au début de la guerre, à 7 000 000—et, déduction faite des nombreux étrangers qui ont quitté le pays en 1914, c'est le gros chiffre— nous avons donc enrôlé, pour la guerre européenne, 6 p. c. de la population.

C'est l'équivalent d'une armée de 2 400 000 pour la France et de 2 700 000 pour le Royaume-Uni. Or, en dépit de ses cadres sur papier, l'Angleterre n'a pas encore envoyé en France, en deux ans et dix mois de guerre, ce nombre d'hommes. On admettra, je suppose, que l'Angleterre a un intérêt pour le moins égal à celui du Canada à empêcher l'armée allemande d'arriver à Calais.

Une autre question s'impose à l'équité de nos principaux alliés: Combien de soldats la France, et même l'Angleterre, enverraient-elles en Amérique, si le Canada était attaqué par les Etats-Unis?

Si l'on mesure l'effort militaire en tenant compte à la fois de la population, du chiffre des effectifs et du coût des armées, la comparaison est encore plus frappante. Prenons pour acquis que le Canada dépense, pour son armée, trois fois plus, par tête de soldat, que l'Angleterre et quatre fois plus que la France. (Si l'on tient

compte de la différence de la solde, des pensions, des transports, etc., ces chiffres sont très modérés). Il faut donc multiplier par quatre le chiffre comparatif attribué à la France et par trois celui de l'Angleterre. Conclusion: l'armée actuelle du Canada lui coûte ce que coûterait à l'Angleterre une armée de 8 100 000 hommes. A la France une armée de 9 600 000 hommes. C'est plus que nos deux "mères-patries" ne mettront sur pied, durant toute la guerre, dût-elle durer cinq ans! Or la France et l'Angleterre sont, après les Etats-Unis aujourd'hui, les deux nations les plus riches du globe, et le Canada, l'une des plus pauvres.

La comparaison avec les Etats-Unis est, à certains égards, plus probante encore. La situation des deux pays est identique; le danger, fort lointain, d'une agression allemande est le même pour les deux pays. La nation américaine est quatorze fois plus populueuse que nous et soixante-quatorze fois plus riche. Pour égarer l'effort actuel du Canada, les Etats-Unis devraient mettre sur pied et expédier en Europe une armée de six millions d'hommes et s'engager dans une dépense certaine d'au moins cent milliards. Or les plus extravagants des jingos américains, ceux qui laissent bien loin en arrière le bouillant colonel Roosevelt, ont parlé

d'une armée possible de trois millions, après deux années de préparations. Ce serait l'exacte moitié de ce que le Canada a fait jusqu'ici. Les Américains qui représentent le plus exactement l'opinion officielle, celle qui prévaudra, en toute probabilité, estiment à un million le nombre de soldats américains qui prendront part à la guerre, en Europe. En ce cas, l'effort militaire du Canada serait six fois plus élevé que celui des Etats-Unis, et il aurait duré trois ans de plus.

Calculée en piastres et en sous, la disparité est encore plus grande. Les Etats-Unis paient \$100 par jour à leurs soldats; le Canada, \$1.10. En prenant pour base l'armée actuelle de 420 000 hommes, pour le Canada, pour les Etats-Unis (moyenne entre le chiffre généralement accepté et le calcul le plus extrême), chaque contribuable canadien (homme, femme et enfant) paie \$24 par année pour son armée, tandis que l'Américain ne paiera que \$7. Si la guerre finit le prochain, le Canadien aura payé ou devra payer \$96, l'Américain, \$7; si la guerre se prolonge jusqu'en 1920, les Canadiens écoperont à raison de \$120 par tête tandis que l'Américain en sera quitte pour \$14. Notez que ce calcul ne porte que sur la solde des simples soldats. En faisant le compte de tout—traitement des of-

Dominion Blank Book Company, Limited

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada 1906, désigné Loi des compagnies, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 28e jour de mars 1917, constituant en corporation Louis Athanase David et Louis Philippe Crépeau, tous deux conseil du Roi, et Segried Hinson Read Bush, avocat, Samuel Bruce Holmes, ingénieur, et Sara Farmer Innes, sténographe, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—

(a) Exercer l'industrie de l'imprimerie, de la publication, gravure, lithographie, reliure, stéréotypie, électrotypie, faire et se syndiquer avec toute autre industrie semblable, y compris le négoce de papier de toutes qualités et espèces en général, toutes les formes de fabrication ainsi que les articles qui en sont faits, fabriquer, produire, acheter, trafiquer, vendre de la pâte de bois mécanique et broyée, de la pâte de bois chimique, du papier, sacs en papier, carton, matériaux pour papier et tous ingrédients, produits ou leurs composés et tous articles et substances faits d'aucun des articles ci-dessus mentionnés, utiliser, préparer pour le marché et autrement faire valoir toutes substances, produits ou leurs sous-produits, que ce soient des déchets ou autrement et exercer généralement l'industrie de la fabrication, production, importation, exportation, achat, vente et du trafic en général de la pâte de bois et du papier de leurs produits et sous-produits dans toutes leurs spécialités;

(b) Acheter, acquérir, détenir, louer, disposer, développer, exploiter, utiliser des limites forestières et des étendues de bois à pulpe; exercer l'industrie du bois dans toutes ses branches, acheter, vendre ou autrement disposer du bois, de ses produits ou des produits manufacturés dans lesquels tels produits sont utilisés en tout ou en partie, construire, acquérir, exploiter, entretenir, gérer des usines et fabriques pour toutes ou aucune des fins ci-dessus;

(c) Acheter, ériger, équiper, exploiter, entretenir des scieries, moulins à raboter, des usines et fabriques de tous genres pour préparer et fabriquer le bois et le bois de charpente de tous genres et descriptions, généralement exercer l'industrie de fabricants, de mineurs, carriers, avec tous les édifices nécessaires, les usines de réduction, moulins, machinerie et appareils pour miner, extraire et produire le minerai et pour traiter, fondre, réduire, séparer, extraire les minéraux et autres substances, produits et sous-produits des dits minéraux, minéraux et substances renfermant des minéraux;

(d) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement des usines pour la production, vente ou disposition du pouvoir à vapeur, pneumatique, électrique, hydraulique ou autre pouvoir ou énergie; produire, créer, développer, acquérir par bail, achat ou autrement, contrôler et généralement trafiquer, vendre, louer ou autrement disposer de tels pouvoirs à vapeur, électrique, hydraulique, pneumatique ou autre, pour tels usages ou fins auxquels ils sont adaptés; pourvu cependant qu'aucune vente, distribution ou transmission d'énergie électrique, hydraulique ou autre, au-delà des terres de la compagnie, soient soumises aux règlements locaux et municipaux les concernant;

(e) Construire, affréter, acheter ou autrement acquérir, posséder et exploiter des bateaux à vapeur, remorqueurs, chalands et autres bâtiments ainsi que des véhicules et autres moyens de transport par terre utiles à la conduite des affaires de la compagnie et en rapport avec ceux, acquérir des facilités de transport, des droits de passage et de prise d'eau, des cours d'eau soit par achat, bail ou autrement, comme il pourra en être requis en rapport avec les affaires de la compagnie;

(f) Acheter, acquérir, et assumer totalement ou partiellement l'industrie, propriété, privilèges et passif ou aucuns biens ou droits particuliers d'aucune personne, société ou compagnie exerçant une industrie que cette compagnie est autorisée d'exercer ou toute industrie semblable ou en possession de propriété convenant aux fins de cette compagnie, la payer par une émission d'actions libérées ou autrement;

(g) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, licences, concessions et choses de même nature conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser tout secret ou autre information concernant toute invention qui paraîtra capable d'être utilisée par aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition sera jugée propre à profiter directement ou indirectement à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou permettre l'usage ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis;

(h) Souscrire, acquérir, détenir, comme principaux ou agents et absolument comme propriétaires ou par voie de garantie collatérale, échanger ou autrement disposer d'actions du capital-actions, obligations ou débiteures d'aucune compagnie ou corporation avec laquelle cette compagnie a ou se propose d'avoir des relations, nonobstant l'article 44 de la loi;

(i) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans une entreprise ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre; prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de toute

elle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer;

(j) Agir comme agents pour toute personne, société ou compagnie exerçant une industrie semblable;

(k) Vendre, louer ou autrement disposer de tout ou partie de la propriété ou entreprise de la compagnie pour telle compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débiteures, obligations ou valeurs d'aucune autre compagnie;

(l) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie, en nature, toute propriété de la compagnie et en particulier les actions, débiteures, ou valeurs de toute autre compagnie appartenant à cette compagnie ou desquelles elle peut avoir le pouvoir de disposer; faire tous les actes, exercer tous les pouvoirs, et faire toutes les affaires permettant d'atteindre les objets pour lesquels cette compagnie est constituée;

(m) Les pouvoirs dans chacun des paragraphes ci-dessus ne seront limités ni restreints par induction ou déduction des termes d'aucun autre paragraphe.

La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Dominion Blank Book Company, Limited," avec un capital-actions de soixante-quinze mille dollars, divisé en 750 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Berthierville, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'E-

tat du Canada, ce 28e jour de mars 1917.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

Elliott, David & Mailhot,
Solliciteurs pour la Requête.

14-4

Province de Québec,
District de Joliette.
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE
LA VILLE DE JOLIETTE.

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes donné, que le soussigné, Secrétaire-trésorier de la Municipalité scolaire de la Ville de Joliette, dûment autorisé à cette fin, par l'autorisation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil, en date du 14 février 1917, vendra à l'enchère et sur les lieux, le lundi, 11 juin 1917, à onze heures de l'avant-midi, les immeubles ci-après décrits, appartenant à la Corporation des Commissaires d'Écoles pour la municipalité scolaire de la Ville de Joliette, savoir:

1° Un terrain situé en la Ville de Joliette, connu et désigné comme étant les lots numéros Deux Deux cent quatre-vingt-onze, (2-291), Deux Deux cent quatre-vingt-dix, (2-290), Deux, Deux cent quatre-vingt-neuf, (2-289), Deux, Deux cent quatre-vingt-huit, (2-288), Deux Deux cent quatre-vingt-sept, (2-287), de la subdivision du lot numéro Deux, (2), et les lots numéros Trente Quinze, (30-

15), Trente Dix-huit, (30-18), Trente Dix-sept, (30-17), Trente Seize, (30-16), et Trente Quatorze, (30-14), de la subdivision du lot numéro Trente, (30), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Joliette, sans bâtisse; le dit terrain mesurant trois cent soixante-cinq pieds de large sur la rue Sainte-Angélique, par cent quatre-vingt pieds de profondeur;

2° Un terrain situé en la ville de Joliette, connu et désigné comme étant les lots numéros Deux Cinquante-quatre, Deux Cinquante-cinq, Deux Cinquante-six, et Deux Cinquante-sept, (2-54, 2-55, 2-53, & 2-52) de la subdivision du lot numéro Deux, (2), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Joliette, contenant le dit terrain, deux cent pieds de largeur, sur deux cent pieds de profondeur, le tout plus ou moins, sans bâtisse.

Pour les conditions veuillez vous adresser au soussigné.

Joliette, le trente mai mil neuf cent dix-sept.

J. M. MONDOR,

Secrétaire-trésorier de la
Municipalité scolaire de la
Ville de Joliette. 14-2

SAINT-LIN

—On demande des cigariers, économeuses, rouleuses, bûcheuses, deux bonnes filles pour sélectionner les robes pour les bagues sur les cigares etc. Bons salaires, position à l'année, les plus hauts prix payés. Manufacture Jose Granda Ltd, coin St-Louis et St-Marc, Joliette.

Ni l'Australie, ni l'Afrique du Sud, ni l'Inde, ni l'Irlande n'ont encore la conscription. Le Canada proportionnellement a fourni plus de soldats et les paie plus cher qu'aucune de ces parties de l'Empire: pourquoi donc cette furie d'imposer la conscription chez nous?

L'Épiphanie

On demande.

—On demande des cigariers, économeuses, rouleuses, bûcheuses, deux bonnes filles pour sélectionner les robes pour les bagues sur les cigares etc. Bons salaires, position à l'année, les plus hauts prix payés. Manufacture JOSE GRANDA Ltd, coin St-Louis et St-Marc, Joliette. jno.

SOUSSIONS

Des soumissions pour la construction d'un pont en béton armé (type caisse) dans la municipalité de Saint-Henri de Mascouche, comté de l'Assomption, seront reçues au Bureau du soussigné, jusqu'au 20 juin courant, à une heure de l'après-midi. Ce pont caisse en béton armé sera de six pieds de portée, six de hauteur par quarante-neuf pieds de largeur (entre les petits murs des extrémités) avec ailes et sera construit sur le chemin de la Plaine che (M. Joseph Alexander, le tout suivant les plans et devis du Ministère de la Voirie, et le prix sera payé aussitôt après les travaux acceptés.

J.-W. BEAUDOIN, sec.-trés.
du C. M. de St-Henri de Mascouche.

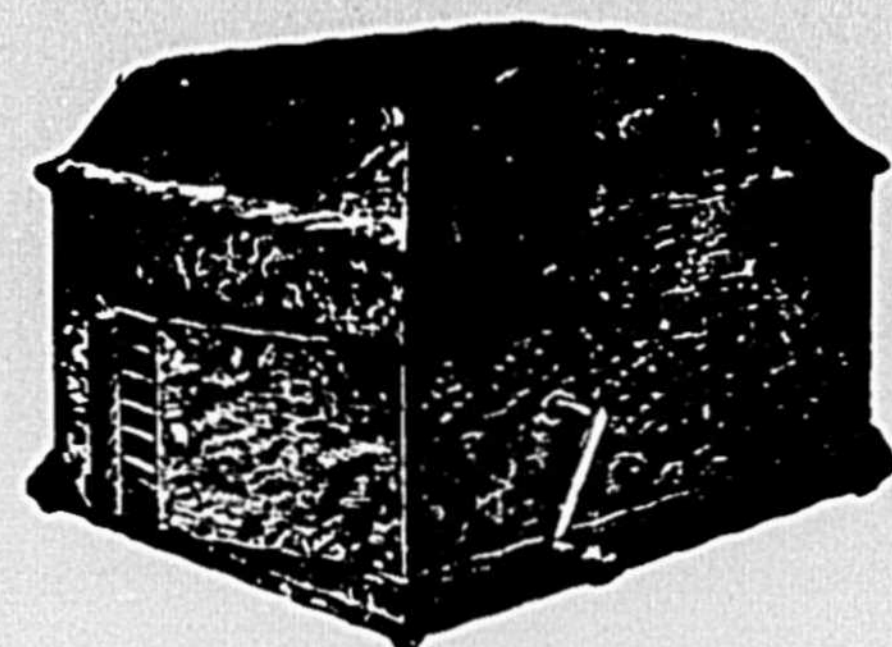
MORGAN & LAVERY

AVOCATS-PROCUREURS
Suite 620 Édifice Transportation,
120 Rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

Tel. Bell 2670 (Cable) Cadnor

E. A. D. Morgan,
Salluste Lavery, B.C.L

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.



GRAM-O-PHONE
(BERLINER)

Chacun devrait avoir un "VICTROLA" à la maison, car quiconque aime la musique ne peut se passer d'une si splendide machine.

LA PHARMACIE GAUDET

ayant obtenu l'agence des "VICTROLAS", vous met à la portée d'avoir, à des prix relativement bas, un de ces magnifiques instruments.

Neus avons aussi en mains quantité de morceaux exécutés par les meilleurs artistes, que nous nous ferons un plaisir de vous faire entendre.

Donc nous vous invitons cordialement à visiter

NOTRE DEPARTEMENT DE GRAMOPHONES

et vous serez convaincus de la nécessité d'en posséder un.

Une visite est respectueusement sollicitée quand bien même vous n'achèteriez pas.

VENEZ! VENEZ!

J.T. GAUDET, 41, Rue Notre-Dame, Joliette.



Va Sous Presse

Le 15 Juin

Prière de notifier dès aujourd'hui notre Bureau Local des changements à faire.

La Compagnie Canadienne du
Téléphone Bell



EAU PURGATIVE

"RIGA"

Guérit Constipation Habituelle et Mauvaise Digestion.

Le mauvais fonctionnement des intestins est une cause de vieillesse prématurée

— faites le MENAGE de vos intestins. EN VENTE PARTOUT.

On peut se procurer l'EAU RIGA chez

TOUS NOS MARCHANDS DE JOLIETTE

Plus de maux de Tête.

Les maux de tête sont les pires ennemis du genre humain. Combien de personnes endurent tous les jours cette douleur persistante sans se rendre compte de son origine.

LA CAUSE n'est jamais recherchée par la majorité des souffrants, ils endurent et s'étonnent de voir ce mal constant. Quatre-vingts pour cent des maux de tête sont causés par la déféctuosité de la vue. Avec des verres appropriés toutes ces douleurs accablantes disparaissent. Notre examen de la vue est fait avec soin et scientifiquement. Nous donnons des verres pour la correction de toutes les déféctuosités, et toutes nos corrections sont absolument garanties.



EMILE PREVOST

—OPTICIEN ET OPTOMETRISTE—

20, RUE ST-PAUL, - JOLIETTE.

J. O. MALO

No 2, Coin St-Chs Borromée et Fabre.

Tél. Bell 181

B. de. B 236.

Distributeur pour la Ville de JOLIETTE, des marques ci-dessous, de Bières et Porters légers, Produits de Tempérance.

Bière légère . . . "National"

Bière et Porter doux "Dawes"

Bière et Porter doux "Ekers"

Bière et Porter doux "Canadien"

Bière et Porter doux "Union"

Toute Commande exécutée promptement

Notes sur la Conscription

Tandis que les organes torys essaient de nous convaincre qu'il faut pressurer le Canada jusqu'au dernier homme, les dépêches d'Europe nous annoncent que les alliés ont des hommes en abondance et qu'on s'y préoccupe surtout de production. Aux Etats-Unis, on aurait décidé de n'enrôler que deux millions d'hommes; on sait que proportionnellement au Canada, nos voisins devront mettre six millions sous les armes pour atteindre notre effort, comparativement à notre population.

S'il fallait porter attention aux discours des conscriptionnistes qui se prononcent dans l'Ontario depuis quelque temps, il ne serait pas long avant que la bataille s'engage. Ainsi samedi dernier à une assemblée conscriptionniste à Toronto, un des orateurs entraînants prononça la phrase suivante: "Que l'on ait la conscription pour les étrangers aussi, afin qu'ils ne demeurent pas ici pour prendre les meilleurs ouvrages, et si nécessaire, les soldats de retour du front, pourraient bien livrer bataille aux Canadiens-français." Ce fut le sergent Warwick, un soldat du 20ème bataillon. On dit qu'il fut applaudi à outrance. Il doit être troublé celui-là...

Dans un discours prononcé récemment à un banquet à Londres, un colonel anglais dit: "Donnez-moi 100,000 Canadiens-français et je me rends à Berlin." Vrai!!! pas si vite.

Mariés trop jeunes. — Sous ce titre nous lisons dans le "Droit" d'Ottawa le projet de conscription tel que le gouvernement se proposerait de l'établir, n'a pas le don de plaire aux grands patriotes de Toronto et de certaines parties de la province d'Ontario.

D'après le colonel C. H. Williams, recruteur en chef du district de Toronto, ce serait une injustice d'appeler sous les drapeaux tous les célibataires avant d'appeler les gens mariés.

Selon M. Williams, dans certaines provinces les jeunes gens se marient beaucoup plus jeunes que dans d'autres, de sorte que le nombre des célibataires est moins considérable, en proportion de la population, que dans les autres provinces.

Il faudrait alors enrôler tous les hommes, puis on ferait le triage, en basant le contingent de chaque province sur le chiffre de sa population, sans tenir compte des charges de famille.

Il y a des gens qui sont pris de scrupules au dernier moment. Pourquoi tant de circonlocutions pour arriver à un but. Pourquoi M. Williams ne demande-t-il pas que le projet de conscription ne s'applique qu'à la province de Québec et que l'on enrôle les Canadiens-français de force, à partir de l'âge de 3 ans jusqu'à 90 ans, afin de faire disparaître une bonne fois tous ces Français?

Tél. Bell 387.

G. Art. Beauséjour

Accordeur de Pianos

38 St-Cha: les Borromée

Boite 607. Joliette.

Marchand de pianos de différentes marques, et de phonographes et records Edison.

Voulez-vous

Acheter vos habits et avoir entière satisfaction!

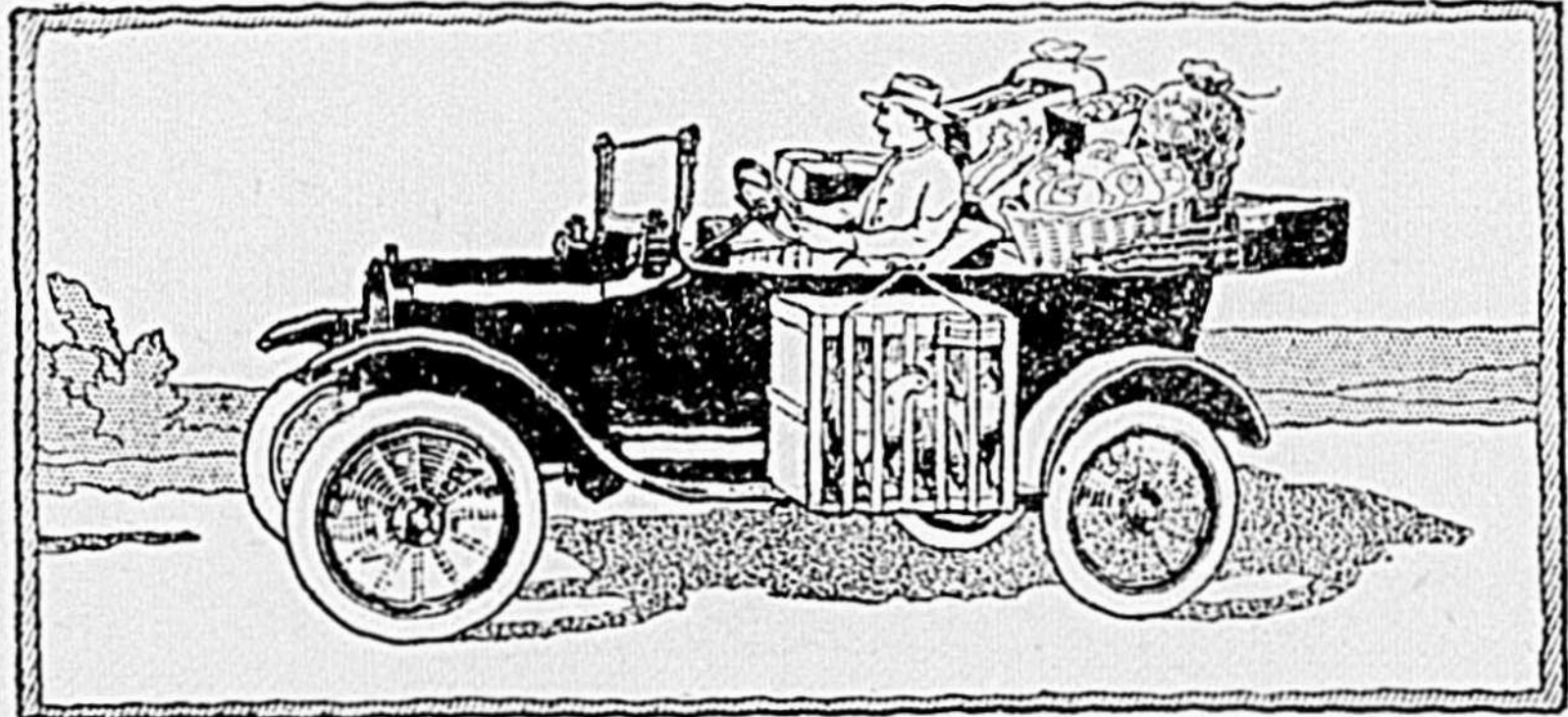
Allez chez

ARTHUR FAUST

Magasin à

UN SEUL PRIX

JOLIETTE.



Pour aller au Marché

PENSEZ donc au temps qu'économise un cultivateur diligent avec un FORD pour charroyer le lait à la fromagerie—les légumes, le beurre, les oeufs, et les volailles au marché—les fruits à la station. Un fruitier, l'an dernier, fit quatre voyages par jour à la station, soit 144 milles, et transporta jusqu'à 72 boîtes de 11 pots chacune à chaque voyage. Il n'aurait pu faire plus d'un voyage de 36 milles avec deux chevaux.

Le FORD se paie par lui-même par l'économie de temps qu'il procure au cultivateur. La main d'oeuvre étant si rare, le cultivateur devrait employer toutes

les précieuses minutes de son temps. Pour lui l'auto FORD est une nécessité. Vraiment, plusieurs cultivateurs nous disent qu'il serait douteux qu'ils puissent faire leur ouvrage dans les conditions présentes si ce n'était du temps que leur fait économiser le FORD.

Aucun cultivateur ne doit se priver d'un FORD. En fait, le cultivateur ordinaire pourrait même en avoir un quand bien même il coûterait le double. C'est aussi facile à conduire qu'un cheval, trois fois plus rapide, et coûte en définitive moins cher au mille.

Pourquoi ne pas en commander un aujourd'hui!



TOURISME . \$495.
RUNABOUT . \$475.
F. O. B. FORD, Ontario.

LEONARD H. READ

Vendeur pour les comtes de Joliette et Montcalm et partie sud de Berthier.

Salles de vente No 31 rue Montcalm

ET CHEZ

Geo. H. Read, St-Félix de Valois.

CANADIAN PACIFIC

Depuis le 29 avril les trains circulent comme suit

LA SEMAINE SEULEMENT

De Joliette:—

7.00 AM. Pour Lanoraie, L'Épiphanie, Terrebonne, St-Martin Jet et Montréal. Arrive à Mile End 8.37, et Montréal 8.50 AM.
10.30 AM. Pour Lanoraie, Berthier, St-Cuthbert, Louiseville, Trois Rivières, Shawenagan Falls, Grand'Mère et Québec. Arrive à Québec 3.30 PM.

11.25 AM. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel. Arrive à Saint-Gabriel 12.25 PM.

4.00 PM. Pour Lanoraie, L'Épiphanie, Terrebonne, Saint-Martin Jet. Arrive Mile End 5.39 PM. et Montréal 5.55 PM.

7.15 PM. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel. Arrive à Saint-Gabriel à 8.15 PM.

LE SAMEDI SEULEMENT

3.35 PM. Venant de Montréal pour Saint-Félix et Saint-Gabriel.

LE DIMANCHE SEULEMENT

10.40 AM. Arrive de Montréal et les stations intermédiaires.

10.45 AM. Pour Lanoraie, Berthier Jet, St-Barthélemi, Louiseville, Yamachiche, Trois-Rivières. Arrive à Trois-Rivières 12.35 PM.

7.45 PM. Venant de Saint-Gabriel pour Montréal et toutes les stations intermédiaires.

EXCURSIONS DE COLONS

Du 8 mai au 30 octobre chaque mardi

Billets bon pour deux mois, pour le Manitoba, Saskatchewan, Alberta et British Columbia, aller et retour.

L'Ouest est le pays de l'avenir, les fertiles prairies de l'Ouest ont donné à cette partie du Canada l'importance qu'elle possède aujourd'hui. Il y a encore des milliers d'acres de sol fertile où les colons trouveront la prospérité. Profitez des taux spéciaux et voyagez par le Canadien Pacifique.

Pour renseignements s'adresser à la station la plus près ou à

J.-E. POIRIER.

(o)

Pourquoi le service obligatoire sans consulter les Canadiens? Le projet Borden sur la conscription a été un vrai coup de massue pour les Canadiens. Aussi le peuple s'agrite et gronde, et le gouvernement affolé essaie à se cramponner à quelques planches de salut avant d'être englouti par la vague populaire.

CHEZ J. CLAUDE BARRETTE

Vous trouverez le magasin le plus moderne de Joliette et même les marchandises les plus nouvelles

Les commandes par maille ou par téléphone sont envoyées à nos frais et la marchandise est retournable si elle ne donne pas satisfaction.



Tél. Bell 294

Ne pensez pas qu'on vend plus cher dans un magasin bien installé que dans un autre, au contraire, nous pouvons vous offrir une marchandise mieux conservée et plus propre.



Vous savez sans doute que la poussière et l'air causent plus de dommage à la marchandise que l'usage.



On achète la laine (lavée) au prix de 60c la livre en échange de marchandise.

Venez visiter le nouveau magasin J. Claude Barrette le magasin où le commis sera toujours poliment à votre service quand même vous n'achetez pas.



Venez visiter notre assortiment d'habits le plus considérable qui se trouve à Joliette. Demandez à voir nos Salopettes Headlight, elles sont de meilleurs qualité et à plus bas prix que toute autre.

Nous offrons comme spécial d'ici 15 jours plus de 10 douzaines de vrais bons Panamas forme Sealor, Fedora ou autres à \$3.95.

J. Claude Barrette,

34 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, P. Q.

EN VILLE

—Une intéressante séance a été donnée mardi soir au couvent de la Congrégation Notre-Dame par les élèves de cette institution.

—Nous aurons dimanche prochain la procession solennelle de la Fête-Dieu dans les rues. Le parcours se fera par les rues St-Chs Borromée, DeLanauadière, St-Barthélemi, Notre-Dame et St-Chs Borromée jusqu'à la cathédrale. Cette procession aura lieu à six heures du soir.

—Les élèves du Séminaire entreront en vacance lundi le 18 juin prochain.

—Des jeunes filles désirant travailler dans une fabrique de papier pourront s'adresser à l'Action Populaire. L'ouvrage est peu fatigant et très propre. Aucune expérience requise. Bon salaire. Position permanente.

—Le Dr J. Chs Bernard, M.M. J.S. Desrochers, Camille Bonin et J. Nadeau sont allés passer quelques jours au Septième Lac au commencement de cette semaine.

—Une joyeuse fête d'amis a eu lieu samedi soir au théâtre Gaieté à l'occasion du mariage de M. Almanzor Marcell, employé à la maison J. H. Sansregret.

—Un conventum d'anciens élèves a lieu au Séminaire cette semaine. Un programme intéressant avait été préparé pour recevoir les amis de cette institution.

—Certains automobilistes persistent à faire de la vitesse dans nos rues. La loi provinciale est très sévère sur ce point. Cette loi, telle qu'amendée à la dernière session, dit qu'un véhicule-moteur ne peut être conduit à une vitesse plus grande que seize milles à l'heure dans les limites d'une ville. Une forte pénalité est imposée pour toute infraction à la dite loi.

—Un nouvel almanach des adresses pour la ville de Joliette sera édité cette année par l'Action Populaire. Cet almanach a toujours été très apprécié de tous nos marchands. Avec l'augmentation de notre population, le nombre des adresses inconnues augmente constamment chez le marchand et le citadin. Nous avons lieu d'espérer que, comme dans les années passées, notre classe commerciale encouragera ce médium très précieux de saine publicité.

Ceux qui voudront se réserver un espace pour annoncer pourront s'adresser à l'Action Populaire, Tél. 270. Cet almanach, contenant près de 3000 noms et adresses se vendra \$1. Les personnes qui souscriront d'ici au 1er juin ne paieront que 75 cts.

—Dimanche le 24 juin prochain, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens-français nous aurons dans notre ville une grande fête sportive au Parc Joliette. L'Union Musicale de cette ville prendra part à ce grand festival qui amènera ici des milliers d'étrangers. Le programme de cette fête sera publié prochainement. Plusieurs clubs sportifs de l'étranger viendront à Joliette à cette occasion.

—Un procès intéressant entre la Banque Provinciale du Canada et la succession Amiraud de l'Épiphanie se passe cette semaine au Palais de Justice et a attiré dans notre ville un grand nombre d'étrangers.

—Au moment d'aller sous presse nous apprenons qu'une sérieuse collision est arrivée au coin des rues Saint-Paul et Notre-Dame entre un automobile et le cheval préposé aux échelles de la brigade de pompiers que l'on conduisait pour répondre à une alarme sonnée. Le cheval fut complètement renversé et gravement blessé et les deux occupants de la voiture projetés par terre. L'automobile n'a subi que peu de dommage. On croit qu'il y aura enquête à ce sujet. Vu le nombre toujours augmentant des automobilistes dans notre ville, et de plus celles qui nous viennent de l'étranger, on ne saurait trop exercer de surveillance et de prudence, car dans certaines parties commerciales de notre ville nos rues deviennent dangereuses à cause de la circulation quelquefois très actives et les règlements doivent être observés pour protéger la vie des piétons.

—Lundi dernier les boulangers de la ville ont réduit le prix du pain à 25c de 28c qu'il était auparavant.

Sainte Elisabeth

—Dimanche dernier est décédé en cette paroisse après une longue maladie M. Eugène Lavallée marchand au milieu de nous depuis 25 ans. Le défunt était âgé de 53 ans et 11 mois. Il laisse une épouse née Olivine Massé, et 5 enfants dont 3 filles: Mme Côté de Montréal, Sr Eugène Florenco du couvent de la Providence, Mlle Aline Lavallée et deux fils: Arthur résidant aux États-Unis et Alban élève au Séminaire de Joliette. Le service fut chanté par le chanoine Ferland assisté de diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient M.M. Joseph St-Georges, Zénon Pelland, Théodore Gadoury, Hormidas Clermont, Onésime Casaubon; ses quatre frères portaient les coins du poêle.

Le défunt était très estimé de ses concitoyens qui lui confièrent la charge de conseiller et de maire de la paroisse. Un très grand nombre de parents, amis et connaissances tant de la paroisse que des paroisses environnantes, assistèrent aux funérailles du disparu qui eurent lieu après l'arrivée du train du Canadien Nord mercredi matin.

Saint Alphonse

—M. Camille Barrette de Joliette a acheté à la vente par shérif la propriété de M. Wilfrid Desrochers dans ce village pour la somme de \$400.

—Mme Vve Alfred Beauré de Montréal ayant acheté la maison coquette de M. A. Lépine près du Lac Pierre pour la somme de \$1400 est venue demeurer dans cette paroisse.

—M. S. Richard de Montréal a loué la maison de M. François Lanoue et va passer la belle saison parmi nous.

—M. Jean J. Denis, avocat de Joliette, ayant acheté du gouvernement l'île située au milieu du Lac Pierre, qui sera connue sous le nom de l'Île Louise, fera construire, si ses occupations lui permettent, une jolie résidence d'été dessus. Nous souhaitons à M. et Mme Denis la bienvenue.

—M. Michael McDonald a acheté de M. Daniel Coderre la terre que M. Alfred Costelleau a vendu à M. Co-

derre, près du Lac Rouge.

—M. Norman Mercier de Saint-Ambroise de Kildare a acheté la semaine dernière la belle terre de M. William Kelly; celui-ci est parti avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

—M. Michael McDonald a acheté de M. Daniel Coderre la terre que M. Alfred Costelleau a vendu à M. Co-

derre, près du Lac Rouge.

—M. Jean J. Denis, avocat de Joliette, ayant acheté du gouvernement l'île située au milieu du Lac Pierre, qui sera connue sous le nom de l'Île Louise, fera construire, si ses occupations lui permettent, une jolie résidence d'été dessus. Nous souhaitons à M. et Mme Denis la bienvenue.

—M. Michael McDonald a acheté de M. Daniel Coderre la terre que M. Alfred Costelleau a vendu à M. Co-

derre, près du Lac Rouge.

—M. Norman Mercier de Saint-Ambroise de Kildare a acheté la semaine dernière la belle terre de M. William Kelly; celui-ci est parti avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

—M. Michael McDonald a acheté de M. Daniel Coderre la terre que M. Alfred Costelleau a vendu à M. Co-

derre, près du Lac Rouge.

—M. Jean J. Denis, avocat de Joliette, ayant acheté du gouvernement l'île située au milieu du Lac Pierre, qui sera connue sous le nom de l'Île Louise, fera construire, si ses occupations lui permettent, une jolie résidence d'été dessus. Nous souhaitons à M. et Mme Denis la bienvenue.

—M. Michael McDonald a acheté de M. Daniel Coderre la terre que M. Alfred Costelleau a vendu à M. Co-

derre, près du Lac Rouge.

—M. Norman Mercier de Saint-Ambroise de Kildare a acheté la semaine dernière la belle terre de M. William Kelly; celui-ci est parti avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

—M. Michael McDonald a acheté de M. Daniel Coderre la terre que M. Alfred Costelleau a vendu à M. Co-

derre, près du Lac Rouge.

—M. Jean J. Denis, avocat de Joliette, ayant acheté du gouvernement l'île située au milieu du Lac Pierre, qui sera connue sous le nom de l'Île Louise, fera construire, si ses occupations lui permettent, une jolie résidence d'été dessus. Nous souhaitons à M. et Mme Denis la bienvenue.

—M. Michael McDonald a acheté de M. Daniel Coderre la terre que M. Alfred Costelleau a vendu à M. Co-

derre, près du Lac Rouge.

—M. Norman Mercier de Saint-Ambroise de Kildare a acheté la semaine dernière la belle terre de M. William Kelly; celui-ci est parti avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

—M. Michael McDonald a acheté de M. Daniel Coderre la terre que M. Alfred Costelleau a vendu à M. Co-

derre, près du Lac Rouge.

—M. Jean J. Denis, avocat de Joliette, ayant acheté du gouvernement l'île située au milieu du Lac Pierre, qui sera connue sous le nom de l'Île Louise, fera construire, si ses occupations lui permettent, une jolie résidence d'été dessus. Nous souhaitons à M. et Mme Denis la bienvenue.

—M. Michael McDonald a acheté de M. Daniel Coderre la terre que M. Alfred Costelleau a vendu à M. Co-

derre, près du Lac Rouge.



TEL. BELL 90

NE passez pas la journée sans aller vous rafraichir, causer et passer le temps agréablement au restaurant le plus achalandé et le plus frais de la ville.

Grand choix de chocolats Ganong, Neilson, Candy, Fruits, Sodas, Crème glacée, etc.

M. STAVROS, 13 Rue Notre-Dame, JOLIETTE.

Le Sirop d'Anis Gauvin POUR LES ENFANTS

Est un remède de famille qui, depuis plus d'un quart de siècle, a sauvé la vie à des milliers et des milliers de bébés souffrants. Il fera disparaître comme par enchantement les douleurs provenant de la dentition, de coliques ou d'indigestions, et assurera au bébé un sommeil calme et réparateur.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Advertisement for Le Sirop Gauvin and Les Cachets Gauvin, featuring a portrait of a man and text describing the products for various ailments like coughs and headaches.

Advertisement for Dr. A. Belanger, a veterinarian, with a horse illustration and contact information at 66, Rue Manseau, Joliette.

Advertisement for RUMATISME, featuring 'L'Elixir Anti-Rhumatique de Dr Jos Comtois' and 'Pharmacie Geoffroy' at 51 Rue Notre-Dame.

Excursions.

—M. J. A. Grenier de Joliette est venu en voyage d'essai avec son automobile neuf au Club du Lac Rouge. Il était accompagné de M.M. Joseph Gadoury shérif, S. A. Lavallée, notaire, G. C. M. Coutu marchand, et autres.

—Étaient en promenade dans cette paroisse la semaine dernière Mlle Maggie Dignon et sa nièce Mlle Rourke de St-Paul, Minn. Elles sont venues voir le foyer de leurs ancêtres, près de la Rivière Rouge et sont retournées enchantées de leur voyage.

—Déjà beaucoup de touristes sont venus passer quelques jours de repos au bord de nos beaux lacs. Cet été un plus grand nombre de visiteurs qui jamais se propose de passer les vacances parmi nous.

LANORAIE

A une séance régulière du conseil de Lanoraie, tenue le 5 juin 1917, à laquelle furent présents M. le Maire Damase Champagne et M.M. les conseillers Joseph Labrecque, Arsène Laroche, Louis Joseph Beauré, Urbald Mondor, Louis Pagé, Ovide Gouleté tous conseillers sous la présidence de son honneur le Maire Damase Champagne.

Attendu que sir Robert L. Borden, premier ministre du Canada, a déclaré à la Chambre des Communes qu'il présentera un bill pourvoyant à l'établissement de la conscription sélective pour le service militaire d'outre-mer.

Attendu que l'envoi outre-mer de troupes canadiennes a déjà compromis gravement la situation économique du pays et qu'il est dans l'intérêt tant du Canada que de l'Empire et ses Alliés que la population canadienne concentre toutes ses énergies vers l'agriculture et les industries.

Attendu que depuis le commencement de la guerre qui sévit en Europe le sir Robert L. Borden a déclaré à la Chambre des Communes à maintes reprises et spécialement le 17 janvier 1916 que le gouvernement n'entendait pas établir la conscription.

Attendu que le coût de la vie augmentant sans cesse il est plus à propos pour le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour activer la situation agricole.

Il est proposé par le conseiller Ovide Goulet, secondé par le conseiller Joseph Beauré.

Que le Conseil de Lanoraie interprétant les sentiments unanimes de la population de Lanoraie proteste énergiquement tant en son nom qu'en celui de la population contre l'établissement de la conscription sans qu'au préalable le peuple ne soit consulté et que copie de la présente résolution soit adressée au premier ministre du Canada l'honorable Robert L. Borden, au chef de l'opposition Sir Wilfrid Laurier, à M. Barrette député fédéral des Communes, et que M. Barrette soit prié de voter contre toute mesure de conscription.

Et que copie de la présente résolution soit transmise aux journaux. Adopté unanimement.

Damase CHAMPAGNE, maire L. Jos. Desrosiers, secrétaire.

Sainte Béatrix

—Une jeune fille de 14, 15 ou 16 ans, sérieuse et travaillante, trouverait de l'ouvrage et une bonne maison en s'adressant immédiatement par écrit à boîte 160, Joliette, ou en personne au bureau de l'Action Populaire.

—Messieurs les marchands sont priés de noter qu'ils peuvent se procurer à l'Action Populaire les livres d'ordres — check books — avec papier carbonné, des calendriers pour 1918 — 300 échantillons — aussi tous les articles de papeterie, enveloppes, factures, etc. Tél. Bell 270.

Petites Annonces

25 cts par 35 mots; 1 cent par mot additionnel.

AVIS—Messieurs Vessot & Cie, Joliette, annoncent au public qu'ils achètent de la fonte de vieux poêles au prix de 50 à 60 cts le 100 lbs selon la qualité, et autre vieille fonte de machinerie, etc., au prix de 60 à 75 c le 100 lbs. jno

AUX CULTIVATEURS — Nous sommes prêts à acheter n'importe quelle quantité de laine aux plus hauts prix du marché, ACME GLOVE Ltd coin Baby & St Chs Borromée, Joliette. Boîte post. 430. 8-8

PIANO CARRE à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à M. Hesser, 1, DeLanauadière. 14-3

ON DEMANDE un voyageur pour vendre du Tabac en feuilles, à salaire, dans les Cantons de l'Est et sur l'Intercolonial. Références exigées. Frenette & Frère, L'Épiphanie.

Saint Lin.

Décès.

—C'est avec un réel chagrin que nous avons appris la mort de Mlle Bernadette Marin fille bien-aimée de M. Joseph Marin. Son service fut chanté par M. le curé J. O. Laterrrière. Les porteurs étaient M.M. J. Desrochers, H. Ethier, K. Thifault, A. Desrochers, V. Desrochers, H. Paquin; M.M. C. Beaudry, E. Desjardins, Thifault, Z. Therrien, D. Ethier, A. Therrien. La quête fut faite par M.M. Brassard et Hanaud. Suivaient la dépouille mortelle M.M. J. Marin, son père, A. Gamache, J. Gladu, Béanger, J. Pelletier, A. Leclerc, Dr Beaudoin, O. Morin, W. Morin, F. Henri, J. Henri, C. Thuot, J. Monahan, M. Paquin, D. Brien, A. Brien, J. Ethier, etc.

Fête anniversaire.

—Notre vénéré pasteur M. le Curé fut dignement fêté à l'occasion de son anniversaire de naissance par les élèves de nos communautés. M. le Curé les récompensa de leurs délicates attentions à son égard en leur accordant un grand congé.

En visite.

—Mme O. Brien, de Béloil, accompagnée de ses trois enfants a passé quelques jours chez ses parents Mme W. Laurier et O. Brien. —M. Lesage après avoir passé une semaine chez sa soeur Mme Vve O. Brien est retourné dans sa famille à St-Jacques.

Funérailles.

—Mme Vve Vézina âgée de 80 ans qui souffrait depuis de longues années d'un mal qui ne pardonne pas s'est éteinte le 24 courant. Son service eut lieu dans l'église paroissiale au milieu d'un grand nombre de parents et amis. —Mme C. Dumont est décédée le 25 courant. Ses funérailles ont eu lieu lundi.

Advertisement for Dr. L.L. Benny, Chirurgien-Dentiste, located at 25 Rue Notre-Dame, Joliette.

—On demande des cigariers, économeuses, rouleuses, bûcheuses, deux bonnes filles pour sélectionner les robes pour les bagues sur les cigares etc. Bons salaires, position à l'année, les plus hauts prix payés. Manufacture JOSE GRANDA Ltd, coin St-Louis et St-Marc, Joliette. jno.

ON DEMANDE une fille sachant la sténographie et la clavigraphie, parlant le français et l'anglais. S'adresser à Crabtree & Sons Limited, Joliette. 13-3

Bonnes Chambres & Pension de famille. Chambres propres, bien meublées, nourriture de choix. S'adresser au No 23 rue St-Chs Borromée. Usage de téléphone. Prix très modérés. j

FERMIER DEMANDE pour prendre charge d'une ferme à St-Jérôme. Homme marié préféré. S'adresser à Casier postal 479, Joliette. 14-2

QUAND VOUS ACHETEZ votre prochain habit pensez à le faire confectionner chez E. COMTOIS, tailleur, dont l'atelier est situé au-dessus du salon de toilette Dugas, voisin de l'hôtel Desormiers. C'est là que vous obtiendrez le plus de satisfaction. Ouvrage bien fait, coupe parfaite, livraison en temps. jno

DANS LA VILLE DE JOLIETTE pour cause de santé à vendre magasin de ferronneries bien situé, loyer raisonnable, stock \$12125 des mieux assortis, faisant de bonnes affaires depuis 38 ans à 75 centins dans la piastre. Acheté avant la hausse et doublé depuis ce temps. Moitié argent comptant, balance par paiement avec garanties. Pour informations s'adresser rue DeLanauadière, No 48. jno

Voulez-vous

Acheter vos habits et avoir entière satisfaction! Allez chez ARTHUR FAUST Magasin à UN SEUL PRIX JOLIETTE

Advertisement for Dr. Leon Archambault, DENTISTE, Spécialiste pour Dentiers, located at 200 Rue St-Jacques, Montréal.

Advertisement for Dr. G. M. Blondin, Chirurgien-Dentiste, located at 21 Place Lavaltrie, Joliette.

LA PHARMACIE RIVEST est maintenant installée dans son nouveau local No 82 Rue St-Viateur.

Vu notre local plus spacieux et les améliorations des plus modernes que nous y avons ajoutées, nous pouvons aujourd'hui offrir au public jolietain un des meilleurs services, et très cordialement nous l'invitions à nous rendre une visite.

Désinfectez vos maisons

Nous sommes rendus à l'époque des déménagements. Vous qui changez de demeure ne soyez pas ennuyés par les coquerelles, puces, barbeaux. Employez contre ces insectes diptères le poison si bien qualifié I.A. TERREUR. Attention aux fourreurs, elles atteignent aujourd'hui un prix très élevé, il s'agit de bien conserver celles que nous avons, et pour cela il faut se servir de boules à mites pour l'empaquetage des fourreurs.

Depuis quelque temps nous avons à votre disposition, les Tabacs, Cigars, Cigarettes, maintenant vu notre local, nous sommes en mesure de vous offrir des rafraichissements: Crème à la glace, Sorbet et chocolat. Pour vous offrir ces rafraichissements nous avons un service hygiénique et somptueux. Venez voir notre service VORTEX et vous en serez charmés.

N'oubliez pas que nous sommes les seuls agents à Joliette de la "Eastman Canadian Kodak". Vous trouverez ici tous les accessoires nécessaires pour la photographie.

Prompt service à domicile

Advertisement for LA PHARMACIE RIVEST, 82 RUE ST-VIAEUR, Tel. Bell 257, JOLIETTE.

PHARMACIE BOUCHER.

LE PRINTEMPS

C'est le temps des déménagements et des ménages. Comme la Pharmacie Boucher tient toujours à fournir aux ménagères tout ce qu'il faut pour faire la grande toilette printanière des foyers, il est à propos de mentionner que nous offrons en vente au coin de la rue Manseau et place Lavaltrie les produits suivants:

Miticide Polo et Boules à Mites pour les fourrures. Tous nos clients connaissent ces deux produits, nous en avons eu la preuve; des 800 livres de Miticide Polo et de boules à mites que nous avons reçus à peine en reste-t-il une cinquantaine de livres et comme nous pouvons difficilement en avoir d'autres cette petite quantité sera vendue dans quelques jours.

Punaises.—Quand on arrive dans un logement nouveau (à moins qu'il ne soit neuf) généralement les humains sont partis mais souvent il reste une grande quantité de petits insectes fort incommodes pendant la nuit ce sont les punaises.

N'oubliez pas qu'avec notre poison à punaises Electrique vous pouvez vous en débarrasser presque instantanément. On peut se procurer ce poison à la Pharmacie Boucher en bouteille de 25 et 50 centins.

Le temps des ménages est aussi le temps où il se lave la plus grande quantité de Lingerie.

Pour faciliter ce travail nous avons l'harmonique domestique Polo. Exigez cette marque, remarquez bien, qui a prouvé donner satisfaction depuis cinq ou six ans.

Dyspeptoline. Un grand nombre de clients nous demande toujours des remèdes pour la dyspepsie. Nous ne croyons pouvoir faire mieux que de recommander la dyspeptoline et il a été déjà souvent démontré qu'un grand nombre de dyspepsies chroniques et des plus sévères ont été guéries par ce précieux remède. Quand la dyspepsie est accompagnée de constipation il est très recommandable de prendre quelques doses de l'Ami de la Famille.

JARDINIER

On demande un bon jardinier pour prendre soin d'un terrain de 100x150 pieds. Ouvrage facile et bon salaire. S'adresser à la Pharmacie Boucher, coin Manseau et Place Lavaltrie.

On demande une fille engagée. Fort salaire pour une personne sérieuse. S'adresser 17 Avenue du Parc ou à la Pharmacie Boucher, coin Manseau et Place Lavaltrie.

On a besoin et on achètera au plus haut prix du marché ce qui suit:

- Gomme de Sapin
Graine de Lin
Rognon de Castor
Snake Root
Racine de Salsepareille
Huile de bête puante
Graine de Soleil
Miel Clarifié

Prière de soumettre échantillons avec prix de ces différents produits. Toujours en foule à la Pharmacie Boucher au coin de la rue Manseau et Place Lavaltrie; c'est la place favorite de tous les acheteurs intelligents qui désirent se procurer les meilleurs produits au plus bas prix.

Advertisement for La Pharmacie Boucher, MAINTENANT Coin Manseau et Place Lavaltrie, Tél. 126, B. P. 85